



Élections municipales 2026

Regards sur la citoyenneté, le social et l'écologie à Sceaux

9 février 2026

Pour les élections municipales de mars 2026, *Sceaux agir en commun*, dont la liste représente la gauche scéenne, s'appuie sur une analyse de la situation de la ville et des propositions élaborées au cours d'un travail collectif engagé sur le dernier mandat. En voici une synthèse.

Sommaire

- P. 2 **Introduction : Ne pas laisser les inégalités sociales et territoriales se creuser**
 - S'opposer au désengagement de l'État qui affecte notre commune
 - Contre les idées populistes qui s'en prennent au bien commun et aux droits
- P. 3 **Établir une nouvelle approche de la gestion communale.**
 - Pour privilégier d'autres choix budgétaires
 - Pour retrouver des marges de manœuvre financières
- P. 4 **Revitaliser la participation des Scéens et la démocratie municipale**
 - Privilégier la transparence et la concertation
 - Démocratiser les institutions locales
- P. 6 **Favoriser les solidarités et le vivre ensemble**
 - Pour le maintien des services aux habitants
 - Pour donner les moyens aux associations de remplir leur rôle social et culturel
 - Pour un meilleur accès à la santé pour tous
 - Pour lutter contre toutes les formes d'insécurité en privilégiant la prévention
- P. 8 **Maîtriser l'urbanisation de la ville et diversifier l'offre de logement**
 - Pour une urbanisation mieux maîtrisée
 - Pour mettre fin aux fractures urbaines qui affaiblissent la ville
 - Pour une offre de logement plus sociale
 - Pour faire aboutir un projet de centre-ville autour de la place Charles de Gaulle
- P. 10 **Conduire la transition écologique et adapter la ville au changement climatique**
 - Pour préparer Sceaux aux défis écologiques
 - Pour un territoire engagé dans la transition écologique
 - Pour lutter contre tous les gaspillages et promouvoir le Manger local et les circuits courts
 - Pour privilégier les énergies durables et peu polluantes
 - Pour les mobilités douces et les transports publics

Introduction

Ne pas laisser les inégalités sociales et territoriales se creuser

Les crises successives (sanitaire, sociale, économique, énergétique) de ces dernières années ont secoué Sceaux comme les autres communes et ont fragilisé la population. Elles ont mis en évidence auprès de nombreux Scéens que notre société était vulnérable et qu'un besoin d'accompagnement social s'imposait.

La municipalité de droite, qui dirige la ville depuis plus de 25 ans, n'a rien vu venir. Elle clame aujourd'hui le besoin d'unité, illustrant par là même les faiblesses de son bilan. Elle rêve subitement d'une ville animée et conviviale alors même qu'elle a laissé se creuser les inégalités entre les quartiers, qu'elle a privilégié les investissements de prestige et favorisé une offre de logement haut de gamme. Alors même que des catégories sociales, notamment les jeunes qui payent un lourd tribut aux crises successives, ont été oubliées. Les inégalités sociales mais aussi territoriales se sont creusées, la précarité a fortement augmenté dans certains de nos quartiers.

S'opposer au désengagement de l'État qui affecte notre commune

L'action municipale est affectée par les politiques conduites depuis 10 ans par les différents gouvernements. Ces politiques nationales, soutenues par la majorité municipale, affaiblissent les services publics et réduisent les moyens des collectivités locales. La diminution continue des dotations de l'État — notamment la Dotation Globale de Fonctionnement — et la suppression de la taxe d'habitation ont contraint fortement les capacités d'investissement et d'action des collectivités territoriales et du secteur associatif. Le désengagement de l'État dans les services publics de proximité - fermeture de bureaux de poste, réduction des horaires d'ouverture, recul des services de santé, pression sur les moyens alloués aux écoles - accroît les inégalités territoriales et renforce le sentiment d'abandon dans certains quartiers. Les faibles moyens alloués à la transition écologique, qui ont été encore récemment réduits dans la loi de finances 2025, montrent les limites de l'engagement de l'État et restreignent les communes dans leurs ambitions environnementales.

Contre les idées populistes qui s'en prennent au bien commun et aux droits

Ces politiques fragilisent la société, creusent les inégalités, négligent les défis environnementaux, réduisent les moyens consacrés à l'aide sociale, à la santé, à l'éducation, à la culture. Elles conduisent aussi à des dérives qui menacent l'État de droit.

Dans ce contexte, les idées xénophobes progressent dangereusement, à Sceaux comme ailleurs, et menacent de peser sur la politique locale. Les partis de droite, représentés au sein de l'équipe municipale actuelle, sont de plus en plus influencés par les idées populistes et xénophobes. Ces idées s'en prennent au bien commun et aux droits. Elles prônent l'exclusion, le déni de réchauffement climatique, le repli sur soi. Elles surfent sur la désinformation et le complotisme aidé en cela par de grandes fortunes détentrices d'une presse aux ordres.

La gauche scéenne, qui défend la démocratie, la justice sociale et l'écologie, se bat pour mettre en échec ces idées de division qui menacent nos libertés et peuvent conduire à des violences.

Établir une nouvelle approche de la gestion communale

Les dépenses des communes ont une utilité sociale importante et servent les services publics, qui satisfont, pour tous, les besoins essentiels. L'achat public participe aussi grandement à l'activité économique et l'investissement local permet de doter le territoire des équipements nécessaires dans une vision à long terme.

A Sceaux, la municipalité a maintenu un niveau de dépenses très important pour financer des services à la population, des aménagements et des équipements. Cela a conduit à un haut niveau d'imposition locale et à un endettement considérable. « L'encours de dette de la commune est très élevé au regard du nombre de ses habitants. Il est en moyenne de 3 032 par habitant sur la période, contre 1 053 pour l'échantillon comparatif », a prévenu en 2024 la Chambre régionale des comptes.

Pour privilégier d'autres choix budgétaires

Aujourd'hui, les contraintes budgétaires pèsent sur l'avenir de notre ville. Ainsi, la Chambre régionale des comptes a conclu que « La gestion financière de la commune ne permet pas de dégager de nouvelles marges de manœuvre ». D'autant plus que la hausse de la taxe foncière - +75% en 5 ans — a atteint une limite.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont près de deux fois plus élevées que celles des villes limitrophes. C'est une des raisons pour lesquelles la ville de Sceaux a cédé des compétences à l'intercommunalité Vallée Sud Grand Paris, notamment la voirie ainsi que de nombreux équipements culturels et sportifs. De la même façon, cette situation a conduit la ville à proposer une fusion avec Bourg-la-Reine.

Et, alors que les subventions aux associations Scéennes ont été réduites ces dernières années, la municipalité envisage aujourd'hui de « fermer des services publics nécessaires aux familles, à supprimer une partie des moyens alloués aux écoles, à diminuer le niveau de notre accompagnement aux structures associatives », a indiqué le maire (Sceaux Mag de novembre 2024).

Pour retrouver des marges de manœuvre financières

Le budget de la ville reste figé dans une logique de hausse qui a atteint ses limites pour les Scéens. Sans envisager une baisse des impôts, car les autres recettes de la ville seront stables dans les années à venir, nous devons mieux employer l'argent public pour redonner à la ville des marges de manœuvre qui peuvent être dégagées. Cela implique une approche différente de la gestion locale actuelle.

Des économies de fonctionnement sont tout à fait envisageables. Par exemple, certaines opérations, comme les démarches "Parlons ensemble" (300 000 €) sont inutiles. La gestion durable des espaces verts permettrait des économies significatives. De même, d'importantes économies sur l'éclairage nocturne de la ville pourraient être réalisées. Les dépenses liées à la vidéosurveillance, très élevées, pourraient faire l'objet d'un bilan afin de prouver une efficacité souvent contestée et dans l'attente, faire l'objet d'un moratoire.

S'agissant des investissements, certaines priorités méritent d'être questionnées au regard des moyens financiers actuels de la ville (rappelons que sa capacité d'autofinancement annuelle ne dépasse pas 4 M€). Par exemple, même si nous soutenons le projet de rénovation de l'Église, était-il indispensable d'y consacrer un budget de 12 M€ ? Était-il nécessaire d'enfouir les réseaux dans toutes les rues aussi vite ? Il s'agit là des principaux investissements de la ville sur les dernières années.

Finances de la ville : Sceaux agir en commun propose

- Réorienter 10% du budget de fonctionnement de la ville pour pouvoir consacrer 5 M€ à de nouvelles priorités sociales et environnementales.
- S'attaquer au surendettement de la ville, qui coûte 2 M€ en intérêt annuel et explique la hausse continue des impôts locaux, en mettant fin aux investissements de prestige ou peu utiles.
- Mettre en œuvre des sources d'économies en travaillant avec les services des communes voisines et de l'intercommunalité VSGP

Revitaliser la participation des Scéens et la démocratie municipale

Nous sommes convaincus que la politique locale doit être menée de manière différente. Nous portons une autre vision du rôle des élus et pensons qu'ils doivent associer les habitants à la prise de toute décision majeure et s'assurer qu'elle tient compte de l'intérêt général. Or la participation des habitants à la conduite de leur ville n'est pas une priorité de la municipalité actuelle. Après 25 années d'une même majorité, les élus ont le sentiment qu'ils savent faire sans les habitants et sans leurs associations. Ils décident seuls. C'est le règne de l'entre-soi. En 2022, l'annonce brutale de la fusion de notre ville avec Bourg-la-Reine, sans qu'aucun débat n'ait eu lieu dans la ville, ni au sein du Conseil municipal, est un exemple caractéristique du fonctionnement de la majorité actuelle.

A Sceaux, nous passons du temps à donner notre avis, mais nous manquons cruellement d'écoute. Aujourd'hui, dans certaines villes, des élus et des associations tentent de travailler autrement et organisent une participation citoyenne plus exigeante. Cela nécessite de mobiliser des habitants volontaires, d'organiser de vrais échanges avec des experts ou des institutions, afin que tous comprennent bien les enjeux et la logique des autres parties prenantes, de conduire à des actions et des propositions qui s'éloignent des inévitables « y'a qu'à faut qu'on ». C'est un apprentissage collectif qui demande du temps, de la méthode, la clarification permanente des enjeux et des objectifs. Au final, même si cela peut parfois s'avérer ingrat, cela contribue à l'enrichissement de l'engagement citoyen et évite le risque de simulacres de participation qui renforcent la défiance des habitants envers la municipalité, et au-delà envers les instances démocratiques.

A Sceaux, agir en commun, nous souhaitons que les Scéens puissent non seulement être mieux informés (la communication) et s'exprimer sur la gestion de leur ville (la consultation) mais aussi qu'ils aient l'opportunité de proposer ou amender des projets (la concertation) et construire des politiques avec les élus (la co-élaboration).

Car nous croyons que la participation doit permettre aux Scéennes et Scéens d'influencer directement sur les décisions qui touchent à leur cadre de vie ou aux services publics et qu'elle améliore la gestion locale. Elle est de nature, également, à redonner confiance dans les institutions et dans la démocratie. Les élus doivent être les garants de cette participation.

Pour privilégier la transparence et la concertation.

La demande légitime des associations et des habitants pour plus de transparence et de concertation est aujourd'hui dévoyée dans des dispositifs qui végètent faute de volonté ou parce qu'ils sont là pour servir la communication de la municipalité. On peut citer :

Les réunions publiques sur les projets d'aménagement, à l'image de celle tenue en 2025 sur la rénovation de la place de Ailantes présentent des projets déjà décidés. Elles informent sur le lancement du projet sans qu'il soit possible d'échanger sur la nature des travaux.

Les « Parlons ensemble » sont des opérations réalisées depuis des années par une même agence de communication. Ils sont l'occasion de communiquer largement et à grand frais, sans conduire à des décisions. La démarche est faussement participative. Elle se caractérise par une absence totale de débats contradictoires, de production de synthèses ou de diagnostics éclairés. La priorité est systématiquement donnée à l'expression individuelle au détriment des démarches collectives.

Le Budget participatif, qui devrait permettre aux habitants de proposer des projets concrets et de voter pour leur réalisation, est un échec. En l'absence d'une réelle ambition et de volonté de transparence, seule une poignée d'habitants participe. Le dispositif échoue à retisser un lien de confiance dans les politiques publiques et génère surtout, auprès des participants, une frustration.

Le Comité consultatif des transitions, lancé en 2020, a reproduit les insuffisances de l'instance précédente, le CL3D, qui cumulait les dysfonctionnements. Lieu de l'entre-soi, sans visibilité ni transparence, le Comité, dont le rôle affiché est « de mettre en œuvre des actions concrètes aux côtés des citoyens », reste une instance déficiente et n'est au mieux qu'une instance d'information. La ville affiche aussi d'autres comités consultatifs (Conseil d'enfants, comité des familles, des seniors, ville pour tous) qui n'ont de consultatif que le nom. Et il n'y a jamais d'évaluation des actions entreprises.

La ville s'est aussi dotée de nombreux outils pour communiquer : Sceaux mag, site internet, newsletter Sceaux info, réseaux sociaux, affichage... L'information diffusée enjolive cependant systématiquement l'action municipale, ne rend compte d'aucun débat, ne propose aucune alternative. L'expression d'avis différents est restreinte, par exemple, l'affichage des associations sur les panneaux qui leur sont réservés n'est pas libre. L'expression dans le journal municipal des élus minoritaires est particulièrement restreinte, les compte-rendu des votes en conseil municipal sont biaisés. Aucune réunion de quartier ne s'est tenue au cours du mandat actuel. Et il n'y a

pas de retransmission par internet du conseil municipal, malgré les demandes répétées des élus minoritaire et une attente exprimée des Scéens

Faire croire aux Scéens qu'ils sont écoutés, qu'ils peuvent contribuer, alors que les choix sont déjà faits, éloigne les citoyens de l'action locale, notamment les jeunes et les catégories populaires. Dans un contexte incertain où les valeurs de la république vacillent, nous devons, au contraire, regagner leur confiance.

Or les habitants de Sceaux sont nombreux à souhaiter se mobiliser pour leur ville et à élaborer des projets et des propositions concrètes. C'est une richesse et un atout pour Sceaux.

Pour démocratiser les institutions locales

Le conseil municipal n'est qu'une simple chambre d'enregistrement, les décisions sont prises en amont et en petits comités. Les élus minoritaires, qui représentent toutefois 55% des habitants au regard du 1er tour des élections municipales de 2020, ne sont ni bien informés, ni associés aux prises de décisions ; leur libre expression est réduite au minimum.

Au sein de Vallée-sud-Grand Paris (VSGP), le fonctionnement n'est pas plus démocratique. Les arbitrages se règlent dans le huis clos des bureaux communautaires entre les maires des 11 communes. Le maire de Sceaux en est vice-président, comme chacun des autres maires. L'intercommunalité fragilise ainsi la démocratie communale, puisque le maire est promu représentant quasi exclusif de la commune.

Mais surtout, le partage des compétences entre différents niveaux de collectivités locales -Commune, VSGP, Métropole du Grand Paris, Département, Région- permet au maire de semer la confusion en évoquant systématiquement la responsabilité des autres échelons. Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), permis de construire, entretien des voiries... on ne sait plus quelles sont les compétences effectives de la commune, ni ce que la municipalité décide, voire accepte, sur les projets d'urbanisation et d'aménagement.

Démocratie locale : Sceaux agir en commun propose

- Installer des Conseils de quartier, instances de concertation et de coconstruction pour que les Scéens de tous les quartiers soient force de proposition
- Transformer le budget participatif pour plus de transparence et d'efficacité et pour viser 10% de participation.
- Améliorer le fonctionnement du Conseil municipal en mettant en place des commissions de travail intégrant des élus minoritaires et en diffusant par internet les séances du conseil
- Instaurer des consultations citoyennes sur des thématiques précises et soumettre aux votes des Scéens des propositions majeures qui les concernent : projet d'aménagement rue Houdan, projet de l'Amiral, piétonisation de certains quartiers le weekend, extinction de l'éclairage public...
- Associer le Conseil municipal aux politiques conduites par l'intercommunalité et lui rendre compte systématiquement et complètement des décisions prises par VSGP. Créer des séminaires de travail avec les élus de Sceaux, y compris ceux de l'opposition et les représentants intercommunaux sur les grands projets structurants.
- Ouvrir l'intercommunalité VSGP aux citoyens et aux associations pour une meilleure information sur les décisions prises, par la mise en place d'un Comité de développement (Codev) et la tenue de réunions publiques sur les grands projets intercommunaux.

Favoriser les solidarités et le vivre ensemble

Notre système de solidarité et de santé est à bout de souffle. L'hôpital craque : soignants épuisés, services saturés, lits supprimés. Les inégalités dans l'accès aux soins se creusent. Les aides sociales se réduisent alors même que la contribution des plus riches aux dépenses publiques diminue. La République peine de plus en plus à tenir sa promesse d'égalité et de solidarité entre les citoyens.

Sceaux est une ville dont la population est relativement riche, plus que celle de la région, du département ou des villes limitrophes. Cette situation cache cependant de fortes disparités. Sceaux compte un nombre non négligeable de très (très) riches mais aussi beaucoup de personnes à faible revenu. En 2021, 60% des travailleurs scéens n'étaient pas des cadres mais des professions intermédiaires, employés, ouvriers qui disposaient d'un revenu proche du Smic.

L'entraide, la justice sociale, la solidarité entre les habitants et entre les quartiers doivent donc être des priorités à Sceaux et la ville doit se donner plus de moyens pour accompagner les personnes vulnérables.

Pour le maintien des services aux habitants

S'il était décidé une diminution des moyens consacrés aux services publics et au fonctionnement des associations, le recours à des entreprises privées pour y pallier, alors cela se traduirait par un renforcement des inégalités. Le récent scandale des crèches privées lucratives a montré que cela se fait souvent au détriment du bien-être des personnes et aux frais de la collectivité. Cela se ferait également au détriment de nombreux emplois puisque les services publics locaux organisés par la ville et les services fournis par les nombreuses associations sociales, culturelles et sportives de notre ville représentent la majorité des emplois sur notre ville

Il est nécessaire de renforcer la qualité des services aux habitants — école, petite enfance, services aux seniors, santé, sport, culture, affaiblie par les politiques libérales qui s'attaquent aux services publics et réduisent les moyens alloués aux communes. Créons, au-delà des mots, un réel vivre ensemble à Sceaux.

Pour donner les moyens aux associations de remplir leur rôle social et culturel

L'une des particularités de Sceaux est que de nombreuses missions de service public sont rendues par des associations, particulièrement actives dans notre ville. Nous ne disposons pas d'une régie municipale des sports, ce sont les bénévoles des clubs qui assurent les activités sportives de la ville, comme le Tennis club, le Football club ou le tennis de table. Concernant la musique, la danse, le théâtre, la gym... plusieurs associations, dont la MJC, répondent à l'attente des Scéens. De nombreuses activités sociales et culturelles sont développées par le Centre social et culturel des Blagis (CSCB). La solidarité est aussi portée par exemple par le Secours catholique ou le Centre d'information féminin et familial. Le rôle des associations apparaît essentiel dans notre ville et c'est l'implication de nombreux bénévoles qui permet d'offrir à tous les Scéens ces services

La municipalité actuelle n'est pas vraiment bienveillante avec les associations. La part des aides aux associations dans le budget de la ville ne cesse de se réduire : le montant des subventions n'a pas été réévalué au regard de l'inflation ce qui représente une baisse de 15% à 20% sur les 6 dernières années. Pour faire face à cette situation, les associations n'ont que deux solutions. Soit augmenter le tarif des services qu'elles rendent, soit réduire leurs activités. La première solution conduit à rendre accessible le sport ou la culture uniquement à ceux qui auraient les moyens, en éliminant progressivement les familles nombreuses, les personnes à faibles revenus, notamment les jeunes... L'autre solution conduit à diminuer l'offre sociale et culturelle sur la ville. Une régression inacceptable notamment pour l'action sociale car en raison de la politique gouvernementale qui accentuent les vulnérabilités, la demande d'aides s'accroît. Par ailleurs, la répartition des subventions aux associations est exactement la même depuis plusieurs années. Or les nouveaux besoins en matière d'accompagnement social, la nécessité d'un engagement associatif renforcé pour accompagner la transition environnementale, auraient dû conduire la ville à questionner ses priorités et la manière de répartir les moyens.

Pour un meilleur accès à la santé pour tous

Les politiques gouvernementales menées depuis plusieurs années ont conduit à une diminution de l'offre de soin et à rendre l'accès à la médecine de ville plus difficile pour de nombreux Scéens. C'est notamment le cas des personnes âgées et des familles avec enfants. Sceaux compte près de 5 000 habitants de plus de 65 ans. Or beaucoup de seniors sont aujourd'hui très actifs, notamment pour leur ville et il est essentiel de leur permettre de garder une place active dans la société.

La proportion de femmes seules avec enfants a très nettement augmenté à Sceaux depuis 10 ans. La ville doit contribuer à accompagner les femmes seules dans la parentalité et faciliter l'accès au soin des enfants.

Services publics : Sceaux agir en commun propose

- Refondre la tarification des services municipaux pour plus d'équité et de justice. 10% des bénéficiaires profiteront du tarif le plus bas et les revenus moyens ne seront plus au tarif maximum.
- Soutenir les associations et clubs sportifs en revalorisant le montant des subventions de 30%, dans le cadre de conventions pluriannuelles et de tarifs modulés pour renforcer les activités, notamment en direction de la jeunesse.
- Soutenir le développement d'appuis dans des domaines ciblés, comme le soutien juridique, par exemple par des bénévoles Scéens.
- Ouvrir un centre de santé intégrant une aide au parcours médical individuel par des professionnels appliquant des tarifs du secteur I pour un meilleur accès aux soins, notamment des seniors, et de prévention aux addictions.
- Rendre accessible à tous les jeunes la bourse "Projeunes" — aujourd'hui très confidentielle- pour accompagner des projets solidaires, sociaux ou environnementaux
- Développer l'offre relative aux séjours de vacances organisés par la ville pour la rendre accessible à un plus grand nombre d'enfants et l'élargir aux adolescents.
- Diversifier l'offre culturelle, notamment en direction des jeunes, en s'appuyant sur les associations (MJC, CSCB...) et les équipements (Gémeaux, Trianon, médiathèque, salles municipales).
- Améliorer le fonctionnement des crèches en visant à mieux fidéliser les professionnels de la petite enfance.
- Créer une Maison des associations et une Fête des associations, lieu de réflexion, de formation et d'échange inter-associations, consacré à l'engagement et à la valorisation de l'engagement associatif pour permettre aux Scéens de découvrir le rôle de leurs associations et susciter le volontariat.

Pour Lutter contre toutes les formes d'insécurité en privilégiant la prévention

La Déclaration des droits de l'Homme inscrit la sûreté comme un droit essentiel. Pour garantir ce droit, il faut d'abord que la police nationale soit suffisamment présente dans la ville. Or, depuis la fermeture du commissariat de Sceaux, un seul commissariat à Châtenay couvre plusieurs villes et les effectifs ont diminué. La ville ne peut pallier aux insuffisances de l'État et assurer la lutte contre la délinquance et le trafic de stupéfiants.

A Sceaux, la police municipale compte une dizaine d'agents et la ville s'est dotée d'un réseau d'une cinquantaine de caméras de vidéosurveillance et d'un poste de contrôle centralisé. La municipalité a prévu d'ici 2026 l'installation de 28 nouvelles caméras pour un montant de 560 000 €. La vidéosurveillance est une dépense coûteuse en investissement. Les études montrent que leur efficacité dans la lutte contre la délinquance est faible et que la priorité donnée à la vidéosurveillance, au détriment d'autres outils de préventions, apparaît souvent comme une posture électorale et démagogique. Elle est maintenant souvent utilisée pour la vidéoverbalisation des infractions de stationnement. Par ailleurs, l'emploi d'agents municipaux à ces tâches de vidéosurveillance réduit d'autant les effectifs disponibles sur le terrain.

La politique de sécurité ne peut reposer uniquement sur des réponses sécuritaires ou la surveillance générale de la population. Il est crucial de renforcer la prévention et la médiation qui sur le long terme sont les seuls outils bien plus efficaces pour lutter durablement contre la délinquance.

Prévention & sécurité : Sceaux agir en commun propose

- Renforcer les actions de prévention contre toutes les formes de délinquances, violences intra-familiales, délinquance routière, incivilités, discriminations, vols et trafics.
- Renforcer la tranquillité publique en augmentant la présence sur le terrain des gardes urbains, des médiateurs et des éducateurs spécialisés.
- Évaluer l'efficacité et le coût de la vidéo-surveillance et l'opportunité de réaffecter des moyens vers plus de présence de proximité
- Aider les écoles à mettre en place de programmes d'éducation à la citoyenneté et de prévention contre toutes les formes d'addictions (alcool, drogues, cyber)
- Aménager des pistes cyclables pour assurer la sécurité des cyclistes en aménageant des pistes cyclables sécurisées sur les grands axes et les carrefours et installer en ville des box à vélos.

Maîtriser l'urbanisation de la ville et diversifier l'offre de logement

Autour de Sceaux, les villes se développent et répondent aux besoins de logements des franciliens. Cas particulier, la population de Sceaux stagne à 20 000 habitants depuis 1968 alors que celle de l'Ile-de-France s'est accrue de 30%. Sceaux ne peut plus jouer seule une partition égoïste, au risque de s'affaiblir et il est normal que la ville réponde à la demande de logements.

Par ailleurs, d'un point de vue écologique, la densification est privilégiée pour empêcher l'étalement urbain. Elle permet d'optimiser les dépenses d'énergie, l'utilisation des transports en commun, l'accès aux services publics, etc.

Le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), issu de la loi Grand Paris de 2010, se traduit à Sceaux par un objectif de construction de 100 nouveaux logements par an. Ces trois dernières années, 311 logements ont été livrés sur la ville.

Pour une urbanisation mieux maîtrisée

De nombreux immeubles de petites tailles se développent sous maîtrise d'ouvrage de promoteurs privés. Ces projets se réalisent sans concertation et hors du contrôle de la ville, qui accorde des permis de construire dès lors qu'ils satisfont le PLU, faisant peser un vrai risque d'urbanisation non maîtrisée. Cette subite multiplication des projets immobiliers à Sceaux laisse à penser que la ville est engagée dans un rattrapage sans contrôle, sans concertation, sans projet, ni stratégie. Aujourd'hui, l'impression donnée est que la ville subit plutôt que d'anticiper.

Les Scéens risquent de souffrir d'une offre de logements non adaptée ou trop chère et d'un urbanisme anarchique qui nuira au cadre de vie et au charme de la ville avec une végétalisation insuffisante, une circulation automobile et des espaces consacrés au stationnement trop importants, une affluence dans les transports publics déjà surchargés, etc. De plus, cette urbanisation ne contribue pas à l'effort de solidarité puisque les promoteurs ne sont pas tenus d'intégrer des logements sociaux pour les familles. Et compte-tenu du coût des logements, la majorité des Scéens ne peut être que locataire. En effet, l'accession au logement est devenue impossible pour la plupart des familles avec des prix au m² qui peuvent atteindre 10 000 €/m².

Pour mettre fin aux fractures urbaines qui affaiblissent la ville

Sceaux est une ville où les différences entre les quartiers sont criantes. Investissements publics et animations de la ville se concentrent principalement en centre-ville. Ces fractures urbaines se sont accentuées ces dernières années et fragilisent la ville.

Le quartier des Blagis est isolé physiquement du reste de la ville par la voie de RER. Dans les années 60, le développement de ce quartier a été réalisé en tournant le dos au centre-ville et en créant un quartier intercommunal. Et même symboliquement, en construisant une paroisse intercommunale. La séparation physique n'a jamais été comblée et la ville a longtemps délaissé ce quartier géré par les organismes de logement social. Aujourd'hui, à la fracture urbaine s'est rajoutée une fracture sociale. Le sentiment d'abandon est dénoncé par ses habitants. Les habitants des Blagis, ¼ de la population de la ville de Sceaux, doivent être partie prenante de la ville.

Le quartier Quatre-Chemins/Robinson est en chantier depuis près de vingt ans et répond à une conception devenue obsolète. Sa rénovation a été conçue pour répondre à deux impératifs, l'accessibilité de la gare RER et l'obligation faite à la ville de construire des logements. Sa transformation urbaine n'aboutira pas avant 2035. Ce secteur en travaux est depuis longtemps délaissé aux "franges" de la ville. Il n'est pas pensé comme un quartier formant en soi une nouvelle centralité urbaine. De plus, il est loin d'être un quartier durable, aucun panneau solaire n'y est installé, les espaces végétalisés sont particulièrement rares, l'aménagement de la place du RER est complètement minéral créant, à contre-courant des nécessités actuelles, un îlot de chaleur, la place donnée aux piétons et aux mobilités douces est restreinte et l'absence d'équipements publics est criant.

Le quartier du Petit Chambord souffre de son éloignement par rapport au centre de Sceaux, mais aussi, de déficit criant de services, d'animations, de commerces. L'accès au Centre de loisir, qui se déroulent à partir d'une certaine tranche d'âge aux Blagis est difficile. Les habitants se tournent vers les services proposés par Bourg-La-Reine, plus accessibles géographiquement, mais aussi pour leurs tarifs.

Pour une offre de logement plus sociale

La Ville dispose sur son territoire, à la date du 1er janvier 2024, de 2 377 logements sociaux soit 26% des résidences (le taux minimum imposé par la loi est de 25%). Les principaux bailleurs sont la Société d'économie mixte locale Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat, l'office départemental Hauts-de-Seine Habitat et la Seqens, société du groupe Action logement.

Le parc de logements sociaux de Sceaux privilégie les classes moyennes. Les logements sociaux disponibles pour les ménages à faibles revenus (PLAI et PLUS) ne représentent que 50% du parc social à Sceaux contre 75% en Ile-de-France. Ces logements se concentrent sur les Blagis et relèvent de Hauts-de-Seine Habitat. Les logements sociaux construits par la ville au travers de Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat, bien répartis sur l'ensemble du territoire, privilégient le logement intermédiaire accessible aux revenus plus élevés et les logements étudiants.

Pour faire aboutir un projet de centre-ville autour de la place Charles de Gaulle

Il est urgent de requalifier le centre-ville, traversé par une circulation très dense et composé de parkings, d'habitations vétustes et de bâtiments publics sans affectation. Le projet autour de la place Charles de Gaulle, qui vise à étendre le centre-ville, à accueillir de nouveaux commerces par le prolongement de la rue Houdan et à créer un nouveau quartier offrant des logements sociaux, est vital pour Sceaux.

Le projet qui a été présenté par la municipalité il y a quelques années est maintenant sous pilotage VSGP, une des conséquences des nombreux recours déposés, qui l'ont bloqué. C'est là une opportunité pour intégrer de nouvelles exigences à un projet "classique" qui datait de plusieurs années.

Urbanisme et aménagement : Sceaux agir en commun propose

- Concrétiser un projet place Charles de Gaulle qui soit exemplaire en matière d'environnement et qui garantisse un taux de 30% de logements sociaux pour les familles modestes
- Redéfinir le projet urbain de la ville avec l'objectif d'assurer un environnement de qualité, le rajeunissement de la population et l'accueil des familles avec des logements accessibles.
- Développer des Ateliers d'urbanisme afin que les habitants soient en mesure de peser efficacement sur les choix, par exemple lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Développer le territoire dans sa globalité et non comme une juxtaposition de communes autonomes avec l'objectif de développer une vision globale et sous tous ses aspects (y compris sociaux) pour mutualiser les problèmes et les solutions,
- Privilégier l'habitat social pour les jeunes et les familles en imposant 30% de logements sociaux dans les opérations immobilières.
- Orienter et limiter les opérations immobilières privées menées sans contrôle et sans concertation avec la ville en mettant en œuvre le droit de prévention si nécessaire
- Faire des Blagis un deuxième cœur de ville autour d'un projet de requalification mené en concertation avec les habitants, les commerçants, et avec l'expertise d'urbanistes et de sociologues ; y localiser des services de la ville
- Assurer une liaison directe, fréquente et gratuite entre les Blagis et le centre-ville en remaniant totalement la ligne 6 du bus de Vallée sud (ex Paladin).
- Réaliser aux Blagis les aménagements attendus depuis longtemps par les habitants (terrain de boules, de jeux, fontaine, square pour les enfants, espace réservé aux chiens).
- Aux Blagis, relancer des événements festifs ambitieux et attractifs, fidèles à l'histoire de « la Commune libre » du quartier.
- Doter le quartier Robinson des services et équipements publics réclamés par les habitants et y développer les espaces végétalisés, la place donnée aux piétons et les mobilités douces.
- Doter les quartiers Robinson et Petit Chambord des services et équipements publics réclamés par les habitants et mieux les articuler au centre-ville
- Développer dans le quartier de Robinson les espaces végétalisés, la place donnée aux piétons et les mobilités douces.

Conduire la transition écologique et adapter la ville au changement climatique

À Sceaux, le discours sur la transition environnementale est omniprésent. Les initiatives en tout genre sont nombreuses mais peu de mesures sont appliquées. La ville n'est pas inactive mais elle reste dans le plaidoyer. Souvent la transition écologique se limite à quelques actions annuelles de sensibilisation comme le festival de film « société en transitions » ou l'organisation pendant une journée du « Printemps des transitions » au Jardin de la ménagerie. Et l'activité du Comité Consultatif des Transitions (CCT), créé en 2021 à la suite du CL3D, reste obscure alors qu'elle devait insuffler de nouvelles orientations.

Pour préparer Sceaux aux défis écologiques

Concrètement, la ville ne se prépare pas aux défis écologiques qui s'annoncent. Pluies diluviennes, sécheresse des sols, chaleurs extrêmes, pics de pollution... Au-delà de se satisfaire de la présence du parc de Sceaux et de la coulée verte, gérés par le département, ou du Jardin de la ménagerie, de nombreux îlots de chaleur existent à Sceaux et la renaturation avance très lentement, même si on peut saluer le récent projet de végétaliser la place des Ailantes. Le dispositif d'aide financière plafonné pour l'achat d'un arbre apparaît comme une solution bien modeste. Et l'artificialisation des sols se poursuit sur la ville. La commune doit prendre en charge la nécessité d'adapter le territoire et d'accompagner les habitants dans la transition écologique pour faire face au dérèglement climatique. C'est là l'un des principaux enjeux des prochaines années.

Pour un territoire engagé dans la transition écologique

Notre monde, en mutation rapide, nous oblige à adapter nos comportements tout au long de la vie. Mais rien n'est plus difficile et déstabilisant que de changer ses habitudes. Il faut donc favoriser l'apprentissage à travers un véritable accompagnement des citoyens. Le périmètre d'une commune présente une bonne échelle pour favoriser la formation en matière de transition écologique. Encore faut-il créer des synergies, faciliter l'accès aux ressources, rendre l'offre lisible et encourager l'engagement des habitants à travers des événements simples, privilégiant la convivialité.

Pour lutter contre tous les gaspillages et promouvoir le Manger local et les circuits courts

Les municipalités disposent de moyens pour diminuer leur consommation énergétique, pour lutter contre tous les gaspillages et réduire la production de déchets. Lors de la crise énergétique de 2022-2023, la municipalité de Sceaux a mis en place un plan de sobriété énergétique, comme demandé par le gouvernement. Sur le volet "électricité" et alors que son prix avait été multiplié par 5 et reste élevé l'aujourd'hui, l'effort de la municipalité a été négligeable : elle s'est contentée de diminuer l'intensité lumineuse de l'éclairage public sur le ¼ du réseau équipé de LED, avec un effet quasi nul sur la consommation (2022). Pourtant, il est facile de réaliser des économies substantielles en éteignant l'éclairage public sur une partie de la nuit, comme l'ont fait 1/3 des villes de France.

Le « manger local » s'inscrit dans une démarche globale de consommation responsable en privilégiant les produits de proximité et les circuits courts qui favorisent les relations directes entre producteurs et consommateurs

Pour privilégier les énergies durables et peu polluantes

En matière d'énergie renouvelable la ville s'est engagée aux côtés de Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine, dans un projet de géothermie pour pouvoir desservir à terme environ 7200 équivalent-logements collectifs à Sceaux. Mais le pilotage de ce projet est opaque et fait craindre des dérives sur les coûts. Pour les logements individuels, à part une incitation à l'isolation, rien n'est proposé. Les obligations en matière d'écologie pour les nouvelles constructions ne dépassent pas la cadre réglementaire et la promotion de l'énergie solaire photovoltaïque ou thermique ne fait pas partie des solutions soutenues par la municipalité.

Pour les mobilités douces et les transports publics

La mobilité douce désigne les modes de déplacements éco-responsables qui limitent l'usage de la voiture individuelle, ce terme englobe la marche, le vélo, ainsi que les transports en commun. A Sceaux, face aux dysfonctionnements du RER B, la qualité de service de la RATP est primordiale pour la vie quotidienne des Scéens. L'offre du Paladin sur Sceaux reste totalement inadaptée aux besoins des habitants. Depuis plus de dix ans, ces bus intercommunaux circulent vides dans notre ville, sans que cela émeuve les élus. Pourtant, sur le principe, l'utilité du Paladin est avérée, notamment pour relier les quartiers des Blagis et de Robinson au centre-ville.

Côté cyclisme, Sceaux se vante de sa politique vélo mais faute de pistes cyclables sécurisées, les cyclistes n'osent pas se déplacer dans la ville. La municipalité semble encore croire que la cohabitation sur la même voie entre piétons et vélos ou entre vélos et voitures est sûre, alors même que la vitesse des voitures en ville, pourtant limitée à 30 km/h, est plus proche de 50 km/h, selon des relevés de l'association Sceaux à vélo.

Écologie : Sceaux agir en commun propose

- Ouvrir une Maison des transitions écologiques, dans le cadre d'un programme « Territoire engagé dans la transition écologique », pour fédérer les acteurs du territoire.
- Mener un programme ambitieux de végétalisation et viser la zéro artificialisation des sols, notamment sur tous les travaux de voirie
- Développer une politique de gestion de l'eau et de prévention contre les inondations et les sécheresses pour lutter contre les risques climatiques
- Mener à bien un plan ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments publics et inciter à la sobriété et à l'autonomie énergétique dans les constructions neuves
- Intégrer systématiquement aux décisions d'achat un critère de "contenu carbone" des offres calculé de façon comparable et vérifiable, afin de contribuer aux diminutions des émissions de gaz à effet de serre.
- Expérimenter l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit, source d'économie et d'amélioration de la biodiversité et de la santé humaine
- Géothermie : éviter les risques de dérive des coûts et de fourniture d'une énergie chère en demandant un audit de la gouvernance et en constituant un groupe de pilotage « miroir » intégrant les habitants des quartiers, des experts, des élus de toutes les tendances.
- Soutenir les circuits courts et le réemploi, la réparation, le recyclage, notamment au travers des associations locales.
- Développer des repas bio dans toutes les structures collectives (cantines scolaires, Ehpad, etc.), en partenariat avec les réseaux associatifs locaux (Amap)
- Favoriser les mobilités douces, transports publics, piétons, vélos, en agissant avec les écoles et les associations, pour une ville plus inclusive et agréable.
- Articuler le Plan piéton et le Plan vélo : aménagement des trottoirs, rues et quartiers rendus piétons le week-end, pistes cyclables sécurisées...
- Favoriser la biodiversité et une végétalisation à base de plantes vivaces ainsi que la création de trames vertes, bleues et noires.

* * *